

It's time for climate action*

60 seconds with the portfolio manager**

* Il est temps d'agir pour le climat !

** 60 secondes avec le gérant

JUIN 2024

Cette communication publicitaire est destinée
aux investisseurs non-professionnels.





Tom Van Ginneken

Portfolio Manager



Tanguy Cornet

Head of Thematic Global Equity
– Environment



Alix Chosson

Lead ESG Analyst

Tom Van Ginneken, Tanguy Cornet et Alix Chosson expliquent aux investisseurs comment une stratégie ESG (Environnementale, Sociale, Gouvernance) sur le thème du changement climatique peut à la fois participer à la lutte contre le réchauffement de la planète et avoir un objectif de performance sur le long terme.

Pourquoi proposer aux investisseurs une stratégie sur le thème du changement climatique ?

Notre planète se réchauffe sous l'effet de l'activité humaine depuis la moitié du XX^{ème} siècle ; c'est un fait scientifiquement prouvé.

Selon le rapport du GIEC⁽¹⁾, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, menant à un réchauffement climatique rapide. Il est crucial de réduire immédiatement ces émissions pour limiter l'augmentation de la température globale à 1,5 °C d'ici le début des années 2030.

Les études montrent l'impact considérable du réchauffement de la terre sur l'écosystème, l'économie, la société et l'ensemble des activités humaines. Ainsi depuis 50 ans, le nombre de catastrophes météorologiques a été multiplié par 5⁽²⁾. L'ouragan Otis, qui a frappé Acapulco au Mexique en 2023, a entraîné des indemnités d'assurance dépassant les 2 milliards de dollars⁽³⁾. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres !

Selon l'Agence Internationale de l'Energie, il faudrait investir 3 000 milliards de dollars par an dans la transition énergétique soit un triplement des montants actuels pour ne pas dépasser ce seuil de 2 °C. Or déjà des sociétés proposent des solutions. Notre conviction est qu'investir dans ces entreprises peut être aussi générateur de performance sur le long terme. Lancer une stratégie, combinaison de nos expertises en analyse ESG et en gestion thématique est donc une évidence.

Comment trouvez-vous vos idées d'investissement ?

Energies renouvelables, matériaux isolants, recyclage... mais aussi des solutions moins évidentes de rupture comme les logiciels de virtualisation et les enzymes sont capables de rendre plus efficace le processus de production d'une entreprise et d'améliorer son efficacité énergétique. Les moyens de contribuer à la transition énergétique et les solutions possibles aux défis environnementaux sont nombreux. Nous les avons catégorisés selon 2 approches :

- *Les solutions qui permettent d'atténuer les causes du changement climatique et de limiter les émissions de gaz à effet de serre telles que les énergies alternatives (solaire...), le stockage de l'énergie (batteries des véhicules électriques...) et l'efficacité énergétique (isolations...) ;*
- *Les solutions qui permettent de s'adapter aux conséquences négatives du changement climatique et de la pollution (gestion de l'eau des inondations, traitement des déchets ...).*

60 SECONDS WITH THE FUND MANAGER

(1) Rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat publié en Mars 2023 : <https://www.ecologie.gouv.fr/publication-du-6e-rapport-synthese-du-giec>
 (2) Source : Organisation météorologique mondiale.
 (3) Source : <https://www.aon.com/en/insights/reports/climate-and-catastrophe-report>



Nous avons mis en place un comité Changement Climatique, composé de quatre experts pour identifier les entreprises gagnantes de demain car en mesure de tirer parti des défis du changement climatique, via leurs produits, services ou technologies. Cette équipe peut également s'appuyer sur l'expertise de notre partenaire Carbone4Finance⁽⁴⁾. L'avantage déterminant de la méthode Carbon4Finance réside dans une analyse fine du Scope 3 des entreprises pour notre analyse interne ESG.

Dans quels secteurs trouve-t-on les entreprises qui agissent pour le climat ?

Les 4 secteurs économiques qui émettent le plus d'émissions de CO₂ vont devoir diminuer leurs empreintes carbone. L'Énergie, l'Industrie, des Transports et le Bâtiment sont les plus concernés⁽⁵⁾. Au sein de ces secteurs, nos cibles seront donc les entreprises qui apportent des solutions pour lutter contre la hausse des températures ainsi que celles au sein de leur écosystème comme l'isolation pour le secteur du bâtiment. Nous retrouverons des sociétés de moyennes et grandes capitalisations, sans contrainte géographique et appartenant à des industries très variées.

Comment sélectionnez-vous les sociétés ?

Nous excluons les entreprises qui ne respectent pas les 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que celles dont les activités sont controversées telles que l'armement, le tabac, le charbon thermique et les autres activités que nous considérons non durables.

Ce processus nous permet de réduire l'univers d'investissement d'au moins 20%. Notre processus d'analyse fondamentale est fondé sur trois piliers qui établissent chacun des critères stricts auxquels l'entreprise doit répondre : le pilier thématique, le profil financier fondamental et la valorisation.

Un premier filtre thématique nous permet de construire notre univers « investissable »⁽⁶⁾ : les entreprises sont catégorisées selon nos deux approches : atténuation et adaptation. Pour cela, nous avons développé un outil propriétaire permettant d'analyser en détail la contribution (pourcentage de chiffre d'affaires) de chaque entreprise à la thématique environnementale.

Nous conduisons une analyse extra-financière afin

de mieux appréhender les risques et les opportunités liés aux critères ESG⁽⁷⁾. Nous évaluons l'exposition des activités des entreprises par rapport aux grands thèmes durables ainsi que la gestion des parties prenantes. Nous analysons ensuite chaque entreprise de cet univers en profondeur selon cinq critères fondamentaux combinant analyses financière et extra-financière : qualité du management, potentiel de croissance, positionnement concurrentiel, niveau de rentabilité élevée et faible endettement.

Enfin, nous effectuons une valorisation des sociétés sélectionnées et nous retenons celles présentant un potentiel d'appréciation à long terme.

Pourquoi investir dans cette stratégie ?

Selon nous, investir dans cette stratégie est une évidence à plus d'un titre.

Tout d'abord, la lutte contre le réchauffement climatique est un défi mondial. Le réchauffement de la planète nous oblige dès aujourd'hui à trouver des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et à nous adapter aux conséquences de ce changement. En tant qu'investisseurs responsables, nous avons tous un rôle clé à jouer dans le financement de la transition vers une économie bas carbone et accompagner ces entreprises qui apportent des solutions pour faire face aux grands défis environnementaux. C'est pour cette raison que nous avons développé une stratégie active, pure et tournée vers l'avenir.

Avec ces 3 critères, notre stratégie environnementale ne se contente pas d'exclure les entreprises fortement émettrices de CO₂. Nous investissons uniquement dans les entreprises dont le cœur d'activité a un effet positif tangible et direct dans la lutte contre le réchauffement climatique. Au sein des reportings financiers, nous intégrerons cette dimension et mesurerons le retentissement notamment sur 2 indicateurs spécifiques liés au changement climatique : la quantité d'émissions de CO₂ évitées et le pourcentage de déchets recyclés. Il vous sera ainsi possible de mesurer le résultat positif de vos investissements.

Enfin, cette thématique constitue aussi une opportunité d'investissement : les entreprises qui sauront relever ces défis et apporter des solutions concrètes verront, selon nous, leur activité se développer et seront

(4) Carbone 4 est le premier cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas-carbone et l'adaptation au changement climatique

(5) Rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie sur les émissions de CO₂ en 2023 (<https://www.iea.org/reports/co2-emissions-in-2023>)

(6) Nous ne prenons en compte que les secteurs qui ne sont pas exclus par la « Candriam Exclusion Policy » Ce document peut être consulté sur <https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/>.

(7) L'analyse ESG couvre la totalité de la stratégie, à l'exclusion des dépôts, des liquidités et des dérivés sur indices.

gagnantes à long terme.

L'intégration des facteurs ESG dans l'analyse financière des entreprises, l'engagement dans un dialogue constructif⁽⁸⁾ avec elles pour encourager les meilleures pratiques et l'exercice de notre droit de vote devraient être un processus normal pour

(8) Pour de plus amples détails sur notre politique de dialogue et de vote, veuillez-vous référer à nos documents de référence se trouvant sur notre site internet.

tout investisseur engagé pour qui ESG représentent plus que 3 lettres. Chez Candriam, ces 3 actions sont une réalité dans notre vie quotidienne d'investisseur depuis plus de 25 ans et cette nouvelle stratégie ne fait pas exception à la règle !

Les principaux risques de la stratégie sont :

• Risque de perte en capital :

L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie sur le capital investi dans la stratégie concernée; il est possible que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

• Risque lié aux marchés émergents :

Les mouvements de marchés peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les marchés développés, ce qui peut entraîner une baisse substantielle de la performance en cas de mouvements contraires aux positions prises. La volatilité peut être induite par un risque global du marché ou être déclenchée par les vicissitudes d'un seul titre. Des risques de concentration sectorielle peuvent également prévaloir sur certains marchés émergents. Ces risques peuvent aussi être cause de volatilité accrue. Les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, sociales, légales et fiscales graves ou d'autres événements pouvant négativement impacter les stratégies qui y investissent. De plus, les services locaux de dépositaire ou de sous-dépositaire restent sous-développés dans de nombreux pays non membres de l'OCDE ainsi que dans les pays émergents, et les opérations effectuées sur ces marchés sont sujets à des risques de transaction et de conservation. Dans certains cas, il peut être impossible de recouvrer tout ou partie des actifs ou peut s'exposer à des retards de livraison pour récupérer des actifs.

• Risque lié aux actions :

Certaines stratégies peuvent être exposés au risque de marché actions (par le biais de valeurs mobilières et/ou par le biais de produits dérivés). Ces investissements, entraînant une exposition à l'achat ou à la vente, peuvent entraîner des risques de pertes importantes. Une variation du marché actions dans le sens inverse

des positions pourrait entraîner des risques de pertes et pourrait faire baisser la performance.

• Risque d'investissement ESG :

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam. Ces hypothèses sont émises selon des modèles de notation ESG propres à Candriam dont la mise en œuvre nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée. La disponibilité, la qualité et la fiabilité de ces données peuvent varier, et donc impacter les notes ESG de Candriam.

• Risque de change :

Le risque de change provient des investissements directs de la stratégie et de ses interventions sur les instruments financiers à terme, résultant en une exposition à une devise autre que celle de valorisation de la stratégie. Les variations du cours de change de cette devise contre celle de valorisation de la stratégie peuvent impacter négativement la valeur des actifs en portefeuille.

Les risques énumérés ne sont pas exhaustifs et de plus amples détails sur les risques sont disponibles dans les documents réglementaires.



**Plus d'infos sur nos stratégies
et leur profil de risque sur :**

www.candriam.fr

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans cette communication sont disponibles sur la page du site internet de Candriam <https://www.candriam.com/fr-fr/professional/sdar/>